Programme partenarial de travail 2017

Compte rendu d'activité 2016

agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure

Document voté à l'unanimité par le conseil d'administration
et présenté à l'assemblée générale de l'agence d'urbanisme de Rouen
et des boucles de Seine et Eure, le 14 décembre 2016.

Présentation

L'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure inscrit son activité dans une dimension pluriannuelle afin d'accompagner ses membres, au premier rang desquels l'État et les collectivités territoriales. Le compte rendu d'activité de l'année 2016 comme les perspectives pour 2017 témoignent de :

• L'adaptation à la nouvelle géographie institutionnelle et aux nouveaux champs de compétences issus de la loi NOTRe au moyen :

– Du déploiement des outils d'observation et d'analyse des territoires (bases de données, méthodologie, expertise métiers...) au service des adhérents, notamment les nouvelles intercommunalités issues de fusions au sein du bassin de vie de Rouen et de l'Axe Seine. Les travaux de l'agence seront, par ailleurs, mis au service du dialogue entre les différentes intercommunalités au sein de la Conférence des territoires.

– Du renforcement de la coopération entre les trois agences normandes en réseau et de l'accompagnement de la Région Normandie dans sa démarche d'aménagement du territoire.

• La mobilisation de l'expertise et de l'assistance au service des membres et partenaires de l'agence concrétisée notamment par les exemples suivants :

– L'actualisation des indicateurs de suivi de l'interscot.

– La mise à jour de l'observatoire du « mode d'usage de l'espace » par la saisie et l'exploitation des données du millésime 2015 (année de la prise de vue aérienne).

– L'accompagnement de l'agglomération Seine-Eure dans sa démarche de PLUI-H, dans la continuité des travaux de l'agence sur l'évaluation du potentiel foncier pour chaque commune du territoire.

– La réalisation, pour la Métropole Rouen Normandie d'un observatoire spécifique de la métropolisation, en lien avec les démarches nationales également portées par la FNAU, l'ADCF et France urbaine de type « Observ'agglo » et « Barométropole ».

– L'appui aux démarches engagées dans le cadre du pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure à l'image de la coordination de l'appel à projets innovants « réinventer la Seine ».

– L'enquête ménages déplacements conduite sur les deux aires urbaines de Rouen et de Louviers est une ressource d'observation indispensable pour mesurer les déplacements quotidiens des habitants. La précédente avait été réalisée en 2007. L'agence participera à l'élaboration d'un programme d'exploitation innovant partagé par ses partenaires, afin de mutualiser moyens et expertises.

• La poursuite des projets de long terme :

– La démarche partenariale engagée depuis 2013 a donné lieu, fin 2016, à la signature par l'État et cinq collectivités territoriales de la Charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire (contournement Est de Rouen – liaison A28-A13). Dans ce cadre, des séminaires techniques seront lancés dès 2017.

– Le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie porté par SNCF Réseau et le projet de quartier Saint-Sever nouvelle gare ont mobilisé l'agence à plusieurs titres :

> La contribution aux ateliers projet de territoire dans le cadre de la mission de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine pour SNCF-Réseau.

> La production d'éléments statistiques et cartographiques pour le département et les trois grandes agglomérations de l'Eure pour la « définition d'une stratégie de territoire, préparer l'arrivée de la LNPN ».

> L'accompagnement de la Métropole Rouen Normandie dans sa réflexion sur l'avenir du quartier Saint-Sever Nouvelle gare, par la mobilisation de l'ingénierie et l'exploitation des bases de données de l'agence.

Cette présentation se focalise sur certains dossiers et n'est pas exhaustive.
Les travaux réalisés et à venir sont détaillés, dans leur ensemble, dans les pages suivantes.

LES INTERCOMMUNALITÉS DE LA NORMANDIE AU 1er JANVIER 2017

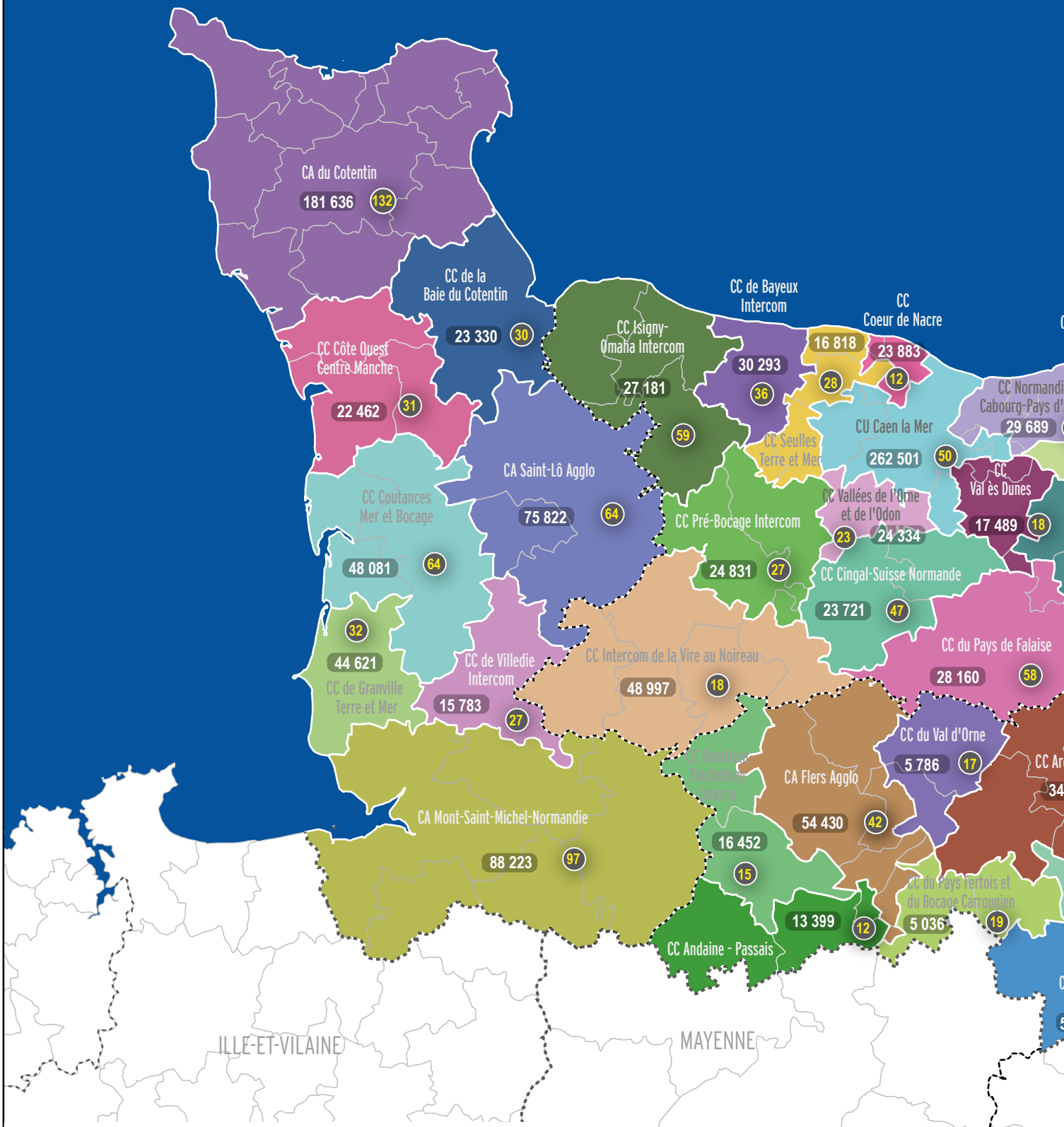

AUCAME Caen Normandie

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure

AURH Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

Sources : Direction Générale des Collectivités Loca
Fond : IGN - GéoFLA 2016 Réalisation : AUR

les (DGCL) - 8 février 2017/ INSEE - RP 2014
RH - avril 2017

Les membres de l'agence d'urbanisme

À l'issue de l'Assemblée générale du 22 juin 2016

> Membres de Droit
Adhérents au moment de la création
de l'association (art 6.1)

Métropole Rouen Normandie
Mme Dominique AUPIERRE, Conseillère communautaire
Mme Nicole BASSELET, Vice-Présidente
M. Pierre BOURGUIGNON, Conseiller communautaire
M. André DELESTRE, Conseiller communautaire
M. Patrice DESANGLOIS, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
Mme Fatima EL KHILI, Conseillère communautaire
Mme Catherine FLAVIGNY, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLOTIN, Vice-Présidente
M. David LAMIRAY, Vice-Président
M. Roland MARUT, Conseiller communautaire
M. Marc MASSION, Vice-Président
Mme Céline MILLET, Conseillère communautaire
M. Alain OVIDE, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Yvon ROBERT, Vice-Président
M. Frédéric SANCHEZ, Président
M. Norbert THORY, Conseiller communautaire
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Vice-Présidente

La communauté d'agglomération Seine-Eure
Mme Fadilla BENAMARA, Conseillère communautaire
M. Thierry DELAMARE, Vice-Président
M. Bernard LEROY, Président
M. François-Xavier PRIOLLAUD, Président Délégué
M. Alain RENAUX, Conseiller communautaire
M. Christian WUILQUE, Vice-Président

La communauté de communes Bourgtheroulde-Infreville
M. Didier PARIN, Vice-Président
M. Philippe VANHEULE, Président

La communauté de communes Amfreville-la-Campagne
M. André ODIENNE, Vice-Président
Mme Christine VAN DUFFEL, Vice-Présidente

Le syndicat d'aménagement du Roumois
M. Bruno QUESTEL, Président

La communauté de communes des Portes Nord-Ouest
M. Pascal MARTIN, Président
M. Éric HERBET, Conseiller communautaire

La communauté de communes Moulin d'Ecalles
M. Patrick CHAUVET, Président
M. Edouard DE LAMAZE, Vice-Président

La communauté de communes du Plateau de Martainville
M. Jean-Claude BLEUZEN, Conseiller communautaire
M. Alain NAVE, Conseiller communautaire

Le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray
Mme la Présidente

La ville de Rouen
Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire
Mme Christine RAMBAUD, Première Adjointe au Maire

L'État
M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL
M. Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure
Mme Fabienne DEJAGER SPECQ, Directrice Départementale, DDTM de l'Eure
Mme Fabienne DUFAY, Directrice Régionale DRFIP
M. Jean-François DUTERTRE, Directeur Régional, DIRECCTE
M. Nicolas HESSE, Secrétaire Général à l'Action Régionale, Préfecture de Région
Mme Nicole KLEIN, Préfète de la Région Normandie, Préfète de Seine-Maritime
Mme Nicole MENAGER, Rectrice de l'Académie de Rouen
M. Olivier MORZELLE, Directeur Départemental, DDTM de Seine-Maritime
M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur Régional, DRAC

de Rouen et des boucles de Seine et Eure

Le Conseil Général de l'Eure

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président
M. Sébastien LECORNU, Président

Le Conseil Général de Seine-Maritime

M. Bertrand BELLANGER, Vice-Président
M. Jean-François BURES, Vice-Président

La Région Normandie

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère régionale
Mme Nathalie THIERRY, Conseillère régionale

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

M. Jean-Pierre GIROD, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole

M. Nicolas CARON, membre associé

La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

M. Arnold PUECH d'ALISSAC

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Nicolas OCCIS, Directeur Général
M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'aménagement territorial et de l'environnement

L'Établissement Public Foncier de Normandie

M. Gilles GAL, Directeur Général

L'université de Rouen

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

> Membres adhérents
Après agrément par le Conseil d'Administration
(art 6.2)

La Ville de Sotteville-lès-Rouen

M. Gérard GUILLOPE, Adjoint au Maire

La SAFER de Normandie

M. Emmanuel HYEST, Président

Sommaire

Programme partenarial de travail 2017 9

Réaliser le programme partenarial de travail pluriannuel 10

Compte rendu d'activité 2016 17

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2016 18
Les missions d'études partenariales réalisées en 2016 19
Animation de la conférence des territoires
Indicateurs de suivi de l'interscot
Préparation de la mise à jour du Mode d'Usage de l'Espace (MUE)
Modalités d'évaluation du potentiel foncier
Accompagnement du pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure sur l'appel à projets innovants : « réinventer la Seine »
Grands projets
Travaux préparatoires à l'étude « stratégie ferroviaire de l'aire urbaine rouennaise »
Construction des référentiels ZAP (zones d'accessibilité piétonne) et MAcH (mesure de l'activité humaine)
Portrait économique du Pays entre Seine et Bray
Besoins des seniors en matière d'habitat dans l'agglomération Seine-Eure
Observatoire partagé de l'habitat du bassin de vie de Rouen
Démarche et publication Observ'Agglo
Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine - Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER)
Étude de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine pour SNCF Réseau : « Projet de territoire » en lien avec la ligne nouvelle Paris Normandie
Définition d'une stratégie de territoire, préparer l'arrivée de la LNPN
Les Agences normandes en réseau
Les sites aurbse.org : actualités et ressources sur l'urbanisme
Refonte du site Internet www.aurbse.org
Nos travaux relayés dans les réseaux professionnels nationaux
Sélection d'articles de presse
Les partenariats et les réseaux 33

Programme partenarial de travail 2017

Réaliser le programme partenarial de travail pluriannuel

L'agence d'urbanisme en 2017 :

- Un outil d'observation d'expertise et d'animation du débat inter-territorial : (Pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, Interscot, conférence des territoires, Vallée de la Seine, région Normandie).
- La constitution de bases de données, l'expertise et la production d'études sur des thématiques recentrées (usage de l'espace, foncier, socio-démographie, mobilités).
- Partie prenante de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (notamment au titre du CPIER) et des agences normandes en réseau avec Caen et Le Havre.

Animation de la conférence des territoires

La « Conférence des territoires » est animée depuis 2015 par l'agence d'urbanisme. Elle rassemble les Présidents des Syndicats Mixtes de SCoT et des EPCI membres de l'agence et au-delà. Cette conférence permet de partager les travaux de l'agence et d'avoir ainsi une connaissance commune des enjeux relatifs à l'interscot, identifiés dans chaque projet de territoire.
Les principales thématiques abordées ont été les outils de mobilité de la proximité à la longue distance en 2015 et les principales données issues des indicateurs de suivi de l'interscot, en 2016.
Pour 2017, il est proposé de concentrer le débat sur un thème plus précis et approfondi en mobilisant la base de données des indicateurs de suivi de l'interscot. Ces travaux seront précisés en fonction des compétences disponibles selon les thématiques et des sujets à approfondir, et pourront être enrichis du recours à un ou plusieurs experts pour nourrir le débat. En 2017, 6 Communautés de Communes membres de cette conférence seront regroupées en 2 nouveaux EPCI (C.C. Roumois Seine et C.C sur le territoire du Pays entre Seine et Bray élargi de 4 Communes supplémentaires).

Indicateurs de suivi de l'interscot

Un premier document restituant une synthèse des indicateurs de suivi est en cours de finalisation après relecture par les différents territoires de SCoT. Ce document constitue un premier temps d'observation des évolutions constatées à l'échelle de l'interscot et de chaque SCoT sur la période précédant leur mise en œuvre (répartition et structure de l'emploi, répartition et structure par âge des populations, logements, consommation d'espace...). Il constituera un matériau pour l'animation du débat local en lien avec la recomposition territoriale issue des CDCI.
En 2017, l'agence d'urbanisme organisera les réunions du Groupe Technique interscot sur un pas trimestriel et assurera la mise à jour de la base de données pour les indicateurs concernés. En effet, parallèlement aux documents synthétiques produits par l'agence, la base de données accessible sur le site internet est une ressource permanente mise à la disposition des collectivités de l'interscot.

Mode d'usage de l'espace millésime 2015

L'orthophoto réalisée à partir des prises de vues de l'été 2015 (départements 27 et 76) sera mise à disposition des partenaires de la CRIGE (Coordination Régionale de l'Information Géographique en Normandie) d'ici fin 2016.
L'agence d'urbanisme réalisera la mise à jour du mode d'usage de l'espace par saisie de l'état 2015 à partir

de l'orthophoto. Cette mise à jour sera réalisée à partir de la même nomenclature qu'en 2009 et 1999, permettant ainsi de mesurer les évolutions.
Elle couvrira les territoires de la Métropole Rouen Normandie et de l'agglomération Seine-Eure qui seront renseignés pour la fin du 1er semestre 2017.
Afin de répondre à la demande de l'agglomération Seine-Eure, deux niveaux plus détaillés ont été ajoutés dans la nomenclature s'agissant des espaces à vocation économique :
– Classe 20 : Distinction entre les espaces à vocation de production industrielle, tertiaires, artisanaux et mixtes.
– Distinction entre les espaces bâtis, non bâtis imperméabilisés, et non bâtis non imperméabilisés dans les zones d'activité économique.
Ce traitement spécifique réalisé sur l'agglomération Seine-Eure est potentiellement transposable aux autres territoires qui en exprimeraient le besoin.
Pour les territoires qui auront été couverts en 2017, les traitements de la base de données du MUE permettront de mesurer les évolutions sur la période 1999, 2009, 2015.

Évaluation du potentiel foncier

Les travaux engagés en 2016 sur la base des méthodes d'intervention mutualisée entre les membres de l'agence pour le territoire de l'agglomération Seine-Eure seront poursuivis en 2017, au travers de :
– la restitution de l'ensemble des données sur les unités foncières mutables, les dents creuses et les secteurs d'extension prévus par les communes (3 ensembles de données remis : l'analyse initiale réalisée par l'agence, les souhaits émis par les élus, une proposition de synthèse des deux),
– la réalisation d'une synthèse plus globale pointant les questions et enjeux à l'échelle de l'ensemble du PLUI : le total des surfaces interrogées, les problématiques récurrentes, des sites ou des questions qui relèveraient d'un intérêt communautaire…),
– la mise à disposition libre d'un outil faisant le recensement de l'ensemble des propositions et permettant, à terme, d'assurer le suivi de la politique foncière (communale et intercommunale).

Production d'OAP dans le cadre du PLUI-H de l'agglomération Seine-Eure :
Dans la suite logique de cette démarche, il pourra être envisagé à partir de mi 2017 et en 2018 que l'agence d'urbanisme produise un certain nombre d'OAP dans le cadre du PLUI-H de l'agglomération Seine-Eure.
À cette fin, seront déterminés au préalable : le nombre total d'OAP à produire et le nombre d'OAP à produire par l'agence (dans une enveloppe maximum de 50 sites), le niveau de complexité des situations à régler par les OAP, le processus et les délais de production…

Autres participations sur le thème du foncier :
L'agence d'urbanisme participera à la démarche de mise en place d'un diagnostic foncier, pouvant être le préalable d'un observatoire, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, la Région et l'EPFN.
Dans la continuité de sa participation effective les années passées, l'agence d'urbanisme poursuivra son investissement dans les travaux collectifs du groupe de travail des personnes publiques associées piloté par la CCI Normandie.

Exploitation des bases de données socio-économiques et développement de l'observation territoriale

L'agence d'urbanisme coordonne en réseau et alimente également les indicateurs de suivi à l'échelle de la Vallée de la Seine dans le cadre du CPIER.
Enfin, elle a constitué et actualise régulièrement les bases de données de l'atlas socio-économique à l'échelle du bassin de vie de Rouen (portail cartographique).
Elle a mobilisé ces bases de données dans le cadre de différents travaux en 2016, notamment pour le compte du département de l'Eure au regard du projet LNPN. Elle pourra poursuivre dans ce cadre ou définir avec ses partenaires un cadre spécifique d'analyse.

Observ'agglo – indicateurs et exploitations spécifiques sur la Métropole Rouen Normandie

En 2016, l'agence a participé en binôme avec la MRN au groupe de travail national associant la FNAU et l'ADCF pour la réalisation de la base de données et de la publication « observ'agglo ».
Cette démarche se poursuit dans les mêmes conditions et en associant France Urbaine pour la réalisation d'une autre base de données en vue d'une publication début 2017 consacrée aux 15 métropoles françaises.
L'agence d'urbanisme coordonne en réseau et alimente également les indicateurs de suivi à l'échelle de la Vallée de la Seine dans le cadre du CPIER.
Enfin, elle a constitué et actualise régulièrement les bases de données de l'atlas socio-économique à l'échelle du bassin de vie de Rouen (portail cartographique).
Pour 2017, il est proposé que l'agence :
– réalise le traitement des indicateurs retenus collectivement avec la MRN (une trentaine) en vue d'une publication courant 2017 (la MRN considèrera l'opportunité d'une diffusion de cette publication). Le périmètre « de base » est le territoire institutionnel de la MRN. Il peut être élargi au pôle métropolitain Rouen Seine Eure plus pertinent pour certains indicateurs.
– les indicateurs seront dynamiques (focalisés sur les évolutions) et devront correspondre aux principaux objectifs du projet métropolitain.

Exploitation de l'enquête Origines-Destinations sur le réseau de transports collectifs

Dans le cadre des réflexions sur la réorganisation indispensable du réseau de transports collectifs pour intégrer la nouvelle ligne de BHNS, la Communauté d'agglomération Seine-Eure a commandité la réalisation d'une enquête Origines-Destinations (O-D) sur son réseau. Celle-ci est réalisée par l'exploitant. L'objectif de l'enquête est de disposer d'informations exhaustives sur les O-D, les montées et les descentes par arrêts et par services, les motifs de déplacements, les titres utilisés ainsi que des informations de base concernant les usagers du réseau (CSP, sexe, âge...). Au-delà des premiers résultats fournis par l'exploitant, l'agence d'urbanisme est chargée de fournir une exploitation plus complète pour aider à la compréhension et aux décisions qui devront être prises dans le cadre de la réorganisation. Cette exploitation devra être menée à bien pour le premier trimestre 2017 et ainsi servir de support aux différents jalons techniques et politiques nécessaires à la réalisation du projet de BHNS. Son contenu exact est à déterminer lors de la réception des données au mois de décembre 2016, en fonction des moyens et du temps imparti pour le réaliser. Des extractions sur des thématiques plus spécifiques (profils de voyageurs, O-D particulières...) pourront être menées par l'agence courant 2017 et ultérieurement selon les besoins de l'agglomération Seine-Eure.

Expertise et analyse du réseau de transports collectifs et de son accessibilité piétonne

Elle s'appuie sur la constitution de deux référentiels par l'agence en 2016. Le but est de disposer de données concernant le niveau de desserte socio-économique du réseau à travers la Mesure de l'Activité Humaine (MAcH) et l'analyse du niveau d'accessibilité piétonne de certaines variantes d'insertion, dans le cadre de la réorganisation du réseau par exemple. À terme, ces données permettront de créer de nouveaux indicateurs pour approfondir les réflexions de la métropole sur les niveaux de desserte.
Deux études sont à réaliser conjointement avec la Métropole Rouen Normandie :
– Dans le cadre de la restructuration des lignes desservant le plateau nord : apporter un éclairage/expertise via les Zones d'Accessibilité Piétonne (ZAP) et la mesure de l'activité humaine sur les propositions de la TCAR.
– La construction d'indicateurs de mesure d'efficience du réseau de transport (TEOR et/ou FAST). À l'indice MAcH récolté pourront être ajoutées les données existantes du réseau pour aboutir à des indicateurs d'efficacité de type ratio « niveau offre/intensité humaine ». Certains tronçons du réseau pourront servir de « moyenne » ou de référence pour mener des analyses sur un probable « seuil de rentabilité » du réseau.

Observatoire des mobilités de la Métropole de Rouen (nouvel OSCAR)

L'observatoire des déplacements de la Métropole OSCAR évolue. Il conserve son premier objectif qui est de mettre à disposition les principaux chiffres clés des transports et ne comporte à ce titre que des élé-

ments purement factuels pour aider à la lecture de ces chiffres. La date de parution annuelle en octobre-novembre est conservée, mais sous une forme dématérialisée.
En 2018, l'agence d'urbanisme prendra en charge sa réalisation, pilotée et coordonnée par la Métropole, pour une première édition des données 2017. Le rythme de parution annuel de l'observatoire inscrit, de fait, sa production dans les travaux pluriannuels de l'agence d'urbanisme.
Dès 2017, il est convenu d'anticiper les principaux éléments indispensables à la bonne migration de l'observatoire en 2018. Des propositions pour une nouvelle charte graphique et une nouvelle maquette seront apportées pour l'été 2017, les contenus détaillés du nouvel observatoire seront à déterminer dès le second semestre et la bonne transmission des données SIG et contacts des fournisseurs de données devra être assurée avec le CEREMA. Enfin, en complément de la fourniture au public des données via internet, anciennement réalisée sur CDRom, l'agence d'urbanisme proposera des exemples de valorisation des contenus, actuels et anciens, via une application cartographique interactive.

Enquête Ménages Déplacements (préparation des exploitations 2018)

L'agence d'urbanisme est associée aux démarches en cours concernant les premières exploitations de l'EMD à l'échelle des deux aires urbaines de Rouen et Louviers, ainsi qu'au montage du modèle multimodal (réunions, élaboration et partage des cahiers des charges...). Concernant l'exploitation de l'EMD dans une temporalité plus longue (études spécifiques, analyses thématiques ou géographiques...), l'agence participera à l'élaboration et à la réalisation d'un programme d'exploitation, partagé par ses partenaires, dans le but de mutualiser les moyens et les expertises et d'assurer la coordination et la cohérence des études menées.

La stratégie pour l'étoile ferroviaire rouennaise

Une démarche partenariale sur le rôle stratégique du ferroviaire dans les aires urbaines de Rouen, Louviers et Yvetot a été engagée à l'initiative de SNCF Réseau en 2016. Le groupe de travail est aujourd'hui composé de l'État, la Région Normandie, la SNCF (Réseau et TER), la Métropole de Rouen, l'agglomération Seine-Eure et l'agence d'urbanisme. Un comité de pilotage est en cours de constitution. Le programme d'études en cours de finalisation porte sur l'usage actuel et les leviers de développement de l'étoile ferroviaire rouennaise, en articulation avec les autres modes de transport. Une première phase d'étude en cours est menée par SNCF TER Normandie pour évaluer, entre autres, le potentiel de report modal vers le train pour les déplacements à destination de Rouen et de Val-de-Reuil.
Dans le cadre de cette démarche, la Métropole et l'agence d'urbanisme sont associées sur la réalisation d'études de cas. L'agence réalisera les analyses du potentiel des gares de Maromme et Malaunay. Le cahier des charges est en cours de finalisation par les partenaires (exploitation enquêtes O-D de la Métropole, contexte, potentiel de la demande de transports/multimodale, potentiel foncier...). La méthodologie établie pour les gares sélectionnées (en 2017) a vocation à être transposable à d'autres territoires.

Accompagnement du Pôle métropolitain Rouen Seine-Eure pour « l'appel à projets innovants : réinventer la Seine »

Cet appel à projets concerne trois territoires : Métropole du Grand Paris, Pôle métropolitain (MRN – CASE), Communauté d'agglomération du Havre (CODAH). Lancé en mars 2016, opérationnel depuis mai 2016, cet appel à projets comporte 2 temps (manifestation d'intérêt et projet) et 2 vagues. Une AMO générale a été confiée au cabinet Algoé qui assure l'analyse des dossiers déposés. L'agence d'urbanisme apportera son appui au pôle métropolitain, assurera la coordination avec les autres agences (Apur, AURH) sur la dimension « Axe Seine », et participera aux jurys :
Vague 1 (8 sites sur lesquels au moins une manifestation d'intérêt a été déposée) :
Jury de sélection des manifestations d'intérêt : 12 décembre 2016.
Jury de sélection du lauréat de l'appel à projets : juin 2017.

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et les agences normandes en réseau

Dans le cadre de la fiche 1.1 du CPIER :
Le thème de la rencontre de 2017 au Havre est en cours de validation avec l'État et les Régions Normandie et Île-de-France. Le site internet dédié à la Vallée de la Seine et mis en ligne le 23 novembre 2016 fera l'objet d'actualisations et de compléments réguliers. Les modalités d'administration du site et de valorisation de ses contenus devront être précisées en 2017, dans le cadre d'un comité éditorial (DIDUS-Régions).

Les agences normandes en réseau poursuivront leurs travaux de façon plus intégrée et collective, notamment pour la région Normandie. Le principe d'une convention pluriannuelle quadripartite associant plus fortement la Région dans la définition et la conduite des études et travaux réalisés pour son compte par les agences normandes est acté pour une formalisation en 2017. Dans cet esprit, les trois agences resserrent leurs liens, poursuivent la mutualisation des bases de données, échangent sur leurs méthodes et savoir-faire.
Cette coopération renforcée se traduira par la production et l'animation d'études spécifiques à diverses échelles de territoires et à l'échelle régionale. Les thématiques prioritaires pour 2017 seront définies avec la Région.

Grands projets

Les suites de la Charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire (contournement Est – liaison A28-A13)
Les différentes collectivités (Pays entre Seine et Bray, Métropole Rouen Normandie, agglomération Seine-Eure, Département de Seine-Maritime, Région Normandie) ont à ce jour autorisé leurs Présidents à signer la Charte avec l'État. Établi à l'issue d'une démarche engagée en 2013, ce document est orienté vers une mise en valeur réciproque des territoires. L'agence d'urbanisme propose d'organiser et d'animer au premier semestre 2017 un nouveau cycle de séminaires techniques de réflexions et d'actions avec l'ensemble des partenaires. Cette démarche, par nature pluriannuelle, a vocation à se poursuivre en 2018. Elle fera l'objet d'un conventionnement spécifique (annuel ou pluriannuel) avec le maître d'ouvrage.

Quartier Saint-Sever Nouvelle gare
Participation aux groupes techniques sur les sujets suivants : accessibilité, projet urbain, foncier.
L'agence pourra alimenter et accompagner la MRN dans le cadre de la 2e vague de concertation programmée pour 2017.

Espaces publics

Dans le cadre des démarches initiées par la métropole concernant les espaces publics (stratégie sur la marchabilité en cours, démarche « ville respirable »), et sur la base des réflexions déjà engagées, l'agence d'urbanisme restera associée en 2017 pour apporter son expertise, définir et réaliser les études nécessaires à la démarche (plan piéton, guides, chartes, analyse des espaces urbains, approche sociologique…), dans une temporalité pluriannuelle du programme de travail.

L'observatoire de l'habitat mutualisé — tableau de bord du vieillissement

La démarche de mise en place de cet outil partenarial a été conduite dans le premier semestre 2016. Elle a abouti à la rédaction collective d'une charte des utilisateurs. L'agence poursuivra la démarche en 2017 sur la base des retours des chartes effectivement validées, des conventions de mise à disposition de données et dans la mesure d'un minimum d'adhérents intéressés.
Sur la base des précédentes études et expériences mises en œuvre sur le thème du vieillissement de la population à l'échelle du bassin de vie de Rouen, l'agence poursuivra le suivi de cette thématique en 2017 en actualisant :
– le tableau de bord du vieillissement élaboré en 2015 sur quatre thématiques (démographie, conditions de logement, santé et autonomie, revenus et économie),

– la carte des établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPA) et autres solutions-logements dédiées aux seniors dans le bassin de vie de Rouen.

Stratégie « tertiaire supérieur »

L'agence d'urbanisme poursuivra son assistance par la participation aux groupes de travail réguliers sur l'immobilier et le foncier économiques (Métropole Rouen Normandie, CCI Seine-Mer-Normandie, Rouen Normandy Invest, Rouen Normandie Aménagement), la production d'éléments statistiques et l'accompagnement sur certains ateliers de la stratégie tertiaire supérieure.

Animation du centre de ressources territorial

L'actualisation d'un fonds documentaire de référence sur l'urbanisme ainsi que la structuration d'un patrimoine de données issues des partenaires, de l'INSEE et de l'agence elle-même, sera poursuivie en 2017.
L'agence d'urbanisme continuera ses missions de veille en interne et pour les partenaires et la rationalisation des abonnements et achats d'ouvrages afin d'offrir un service optimum sur Internet. Une réflexion sur la mise en valeur de la revue de presse pourra être menée en lien avec la refonte du site Internet de l'agence.
Enfin, des synthèses documentaires pourront être réalisées en appui de certaines thématiques d'études du programme partenarial.

Refonte du site Internet de l'agence

Les nouvelles fonctionnalités du site, le développement des ressources bibliographiques et SIG, l'indexation des études et travaux produits par l'agence, comme l'ergonomie du site imposent d'engager la refonte du site Internet de l'agence. En parallèle, l'ensemble des services numériques (extranet, portail documentaire, infolettre, revue de presse, SIG…) seront réinterrogés afin de correspondre aux besoins des publics cibles de l'agence et aux moyens de cette dernière.
Programmée pour 2016, mais ayant dû être ajournée, la mise en ligne du nouveau site est envisageable en milieu d'année 2017.

Compte rendu d’activité
2016

•••

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2016

Au cours de l'année 2016, ont été réunis :
2 bureaux, 1 conseil d'administration, 2 assemblées générales ordinaires

Le 11 mai 2016 : **Bureau**
- point sur la situation financière et arrêt des comptes 2015
- hypothèses budgétaires post 2016

Le 22 juin 2016 : **Assemblée Générale ordinaire**
- rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes arrêtés de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2015
- point d'étape de la réalisation du programme partenarial de travail 2016

Le 26 octobre 2016 : **Bureau**
- bilan intermédiaire de l'exercice 2016 et préparation du budget prévisionnel 2017
- priorités du programme partenarial de travail 2017

Le 14 décembre 2016 : **Conseil d'Administration**
- approbation du compte rendu d'activité 2016 et du programme partenarial de travail 2017
- budget prévisionnel pour 2017 à présenter en Assemblée Générale

Assemblée Générale ordinaire
- compte rendu d'activité 2016 et programme partenarial de travail 2017
- vote du budget prévisionnel 2017

Les missions d'études partenariales réalisées en 2016

Animation de la conférence des territoires

La « Conférence des territoires » du 2 septembre 2016 a porté principalement sur la restitution de l'état d'avancement de trois dossiers :

1 : Les indicateurs de suivi de l'interscot. Ils observent les grandes évolutions du territoire en matière de population, d'emploi, de logement, de développement de l'urbanisation à partir d'indicateurs statistiques « sur mesure » construits et partagés collectivement dans le cadre des réunions techniques de l'interscot. Le dispositif de suivi permet aux collectivités de disposer des informations récentes pour l'élaboration et la conduite de nouveaux projets dans un contexte où certains ont entrepris l'élaboration de nouveaux documents d'urbanisme.
L'importance de ce travail pour aider les territoires à mesurer l'efficacité des SCoT et à se coordonner a été soulignée lors des débats.
La question des évolutions des périmètres d'intercommunalités à partir du 1er janvier 2017 a été prise en compte. La plupart des indicateurs seront également mobilisables à cette échelle.

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2012

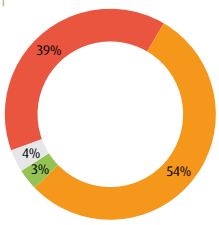

229 380 emplois en 2012

Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012

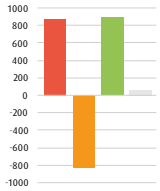

2007-12 : + **972** emplois

PAYS ENTRE SEINE ET BRAY

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2012

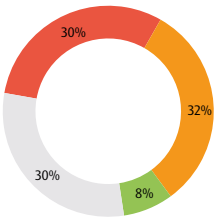

10 608 emplois en 2012

Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012

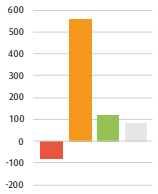

2007-12 : + **679** emplois

PAYS DU ROUMOIS

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2012

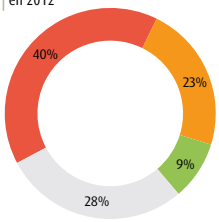

8 067 emplois en 2012

Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012

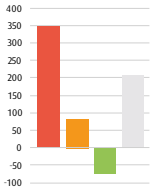

2007-12 : + **561** emplois

AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Répartition de l'emploi dans les pôles en 2012

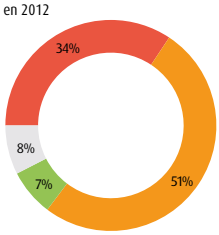

30 368 emplois en 2012

Variation de l'emploi dans les pôles entre 2007 et 2012

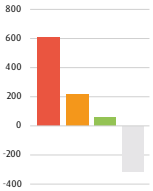

2007-12 : + **572** emplois

2 : Les chiffres clés d'une enquête sur les usagers de la gare de Rouen Rive-Droite au cœur d'une étoile ferroviaire régionale pour mieux connaître leurs pratiques de mobilité, aujourd'hui et dans la perspective de la création de la nouvelle gare à Rouen Saint-Sever.
La base de données constituée à partir des résultats de cette enquête a été communiquée, début 2015 à la Métropole Rouen Normandie afin d'alimenter la construction du modèle multimodal ainsi qu'aux différents bureaux d'études mandatés travaillant sur le projet de nouvelle gare et à la SNCF. L'agence a effectué le suivi de l'enquête pour la bonne interprétation des résultats par les utilisateurs tout au long de l'année.

3 : Un outil d'évaluation du potentiel foncier afin d'identifier, à l'échelle d'une ou d'un ensemble de communes, le foncier disponible répondant le mieux aux objectifs de moindre consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.
La première concrétisation sur le terrain est en cours avec l'agglomération Seine-Eure, dans le cadre de l'élaboration de son PLUI ; les résultats seront transmis début 2017. Cette méthode est transposable à tous les autres territoires.

Indicateurs de suivi de l'interscot

Les données traitées sont consultables et téléchargeables sur le site de l'agence pour le territoire de l'interscot et pour chacun des 4 SCoT. Elles permettent de mesurer les principales évolutions et de situer les territoires.
À partir de cette base de données, l'agence d'urbanisme a réalisé une publication synthétique détaillant et croisant différents indicateurs afin d'illustrer et de mieux appréhender les thèmes suivants : évolution, répartition et structure de l'emploi, évolution, répartition et structure par âge de la population, logement, construction neuve, consommation d'espace.
Pour chaque thème, les données sont traitées selon les quatre niveaux de « pôles » qui ont été retenus pour organiser les SCoT.
Des compléments ont été souhaités par les partenaires afin de préciser certaines questions liées au logement et aux populations. Le document intègrera ces éléments puis fera l'objet d'une diffusion vers l'ensemble des partenaires.

Préparation de la mise à jour du Mode d'Usage de l'Espace (MUE)

L'orthophoto aérienne du survol du territoire (départements de l'Eure et de la Seine-Maritime) à l'été 2015 sera mise à disposition des partenaires de la Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRIGE) en Normandie début 2017. Cette mise à disposition est le préalable indispensable aux opérations de saisie par l'agence d'urbanisme. Au cours de l'année 2016, l'agence a préparé les évolutions de la nomenclature du MUE afin d'établir deux niveaux supplémentaires.
Ainsi, le poste 20 (activités économiques) est subdivisé de façon à distinguer les activités industrielles, logistiques, artisanales, mixtes et tertiaires.
D'autre part, pour chaque site d'activité économique, il est possible d'identifier trois secteurs : bâtis, non bâtis imperméabilisés, non bâtis non imperméabilisés.

Modalités d'évaluation du potentiel foncier

La méthodologie proposée par l'agence a été finalisée et validée par l'ensemble des partenaires de la démarche tant au niveau du groupe de travail des Personnes Publiques Associées piloté par la CCI Normandie à l'échelle régionale que de l'expérimentation réalisée sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H. Cette méthodologie a permis de mettre en place une

procédure d'automatisation d'une partie des traitements sur le système d'informations géographiques (SIG) en amont de la phase terrain. Ainsi, les phases d'investigation sur le terrain ont pu être concentrées sur les tâches de vérification et d'expertise de la donnée produite. Ensuite, en lien avec les services en charge du PLUI-H, cette donnée a pu être corrigée, amendée, validée lors d'échanges avec les élus et les techniciens des 37 communes.
La constitution d'une base de données sur les équipements a été initiée en 2016, sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure. La connaissance du niveau d'équipement et de l'offre de proximité notamment a été utile à compléter l'analyse du potentiel foncier.
Le travail sur l'agglomération Seine-Eure aura permis d'identifier et d'expertiser le foncier potentiellement urbanisable des 37 communes. L'agence d'urbanisme a réalisé pour chaque commune un panneau au format A0 reprenant chaque étape de l'évaluation du potentiel foncier.
Enfin, les éléments produits, enrichis du dialogue avec les élus et techniciens des communes, ont été synthétisés dans 37 schémas d'enjeux.

En 2016, dans le cadre du groupe de travail des personnes publiques associées piloté par la CCI Normandie, l'agence d'urbanisme a produit des supports d'animation préparatoires à un document partenarial sur la méthode d'évaluation du potentiel foncier. Ce document devrait être finalisé début 2017.

Accompagnement du pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure sur l'appel à projets innovants : « réinventer la Seine »

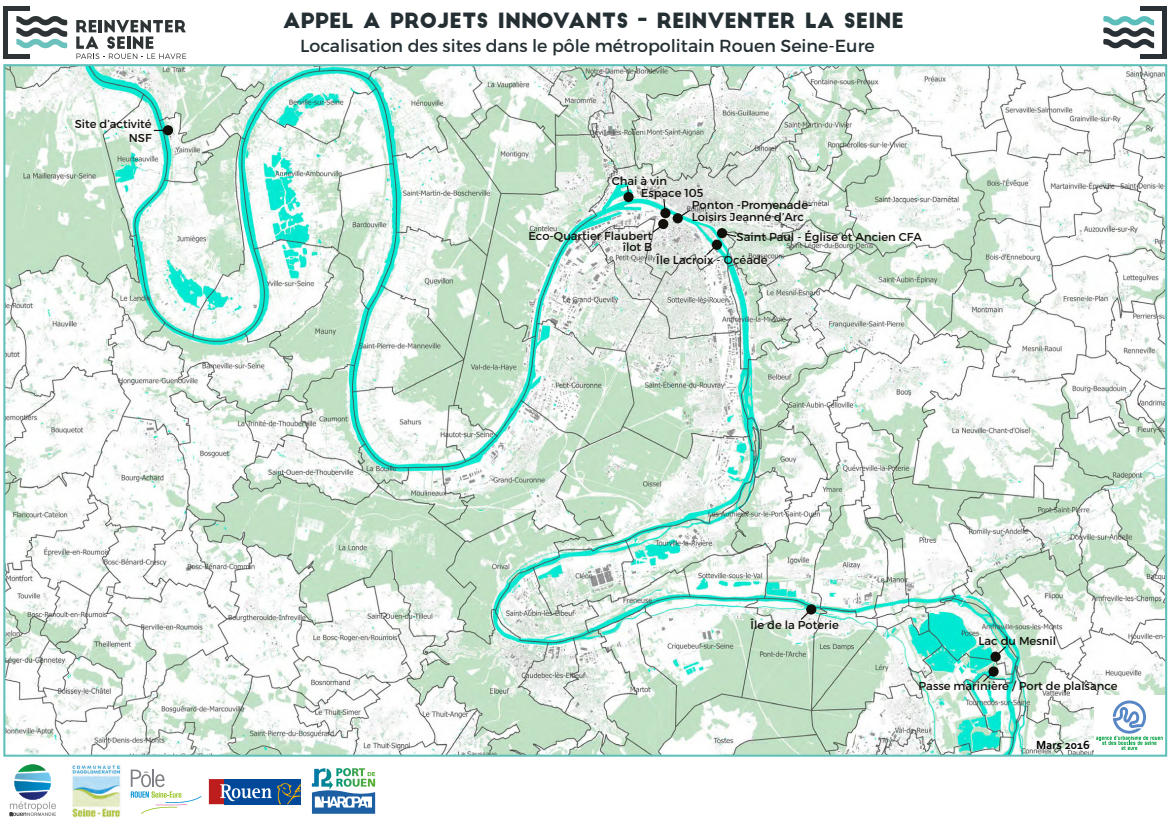

Cet appel à projets innovants a été lancé officiellement le 14 mars 2016 à Rouen. Le règlement de l'appel à projets et le site internet ont été mis en ligne le 17 mai. La date limite de dépôt des manifestations d'intérêt était fixée au 3 octobre.
Le principe de cet appel à projets qui n'est pas un marché public consiste à proposer des sites qui seront cédés ou mis à disposition des lauréats sur la base de leurs propositions innovantes en termes de composition des équipes, d'usages, d'accès au public, de financement et de gestion (le projet doit être assuré par des financements privés). Plus de 40 sites sont concernés par cet appel à projets, porté par la Ville de Paris, des collectivités de la métropole du Grand Paris, le pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, la CODAH, Haropa et Voies Navigables de France (VNF).
Sur le territoire du pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, 10 sites ont été proposés par les collectivités et le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR). L'agence d'urbanisme a piloté la production des fiches de présentation de chacun des sites, alimenté le site internet dédié www.reinventerlaseine.fr, et assuré la coordination dans le cadre du pôle métropolitain.
Tout au long de l'année 2016, l'agence d'urbanisme s'est investie aux côtés de la Métropole Rouen Normandie et de l'agglomération Seine-Eure dans les différents comités techniques locaux, comités de pilotage, meet-up, et actions de communication autour de l'appel à projets.
L'agence d'urbanisme, en lien avec celles de Paris (Apur) et du Havre (AURH) a également participé à la coordination de la démarche, ainsi qu'à la rédaction d'une « grille de lecture du critère Axe Seine » destinée à la meilleure prise en compte de celui-ci dans la phase d'analyse des projets proposés par les équipes candidates. Enfin, l'agence d'urbanisme est également membre des jurys de sélection. Ceux-ci retiendront, dans un premier temps et sur la base des manifestations d'intérêt, les équipes avec lesquelles la démarche pourra être poursuivie jusqu'à la présentation des projets avant l'été 2017. C'est sur la base de ces projets aboutis que les lauréats seront désignés.

Grands Projets

Contournement Est/liaison A28-A13 : processus de signature du document « Charte pour une valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire »

Ce projet d'infrastructure a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 12 mai au 11 juillet 2016. Le 9 septembre, la commission d'enquête a remis son rapport et a donné un avis favorable au projet assorti d'un total de 6 réserves et 10 recommandations.

La Charte qui a été co-élaborée par l'ensemble des partenaires ayant participé aux séminaires techniques animés par l'agence d'urbanisme depuis 2013 a fait l'objet de délibérations des Conseils des collectivités territoriales autorisant sa signature. Depuis l'été 2015, ce fut le cas du Pays entre Seine et Bray, du département de Seine-Maritime, de la Métropole Rouen Normandie, de la Région Normandie, de l'Agglomération Seine-Eure.
L'agence d'urbanisme a ainsi présenté le contenu de la Charte en marge du Conseil de l'agglomération Seine-Eure le 17 novembre 2016.

Quartier Saint-Sever, nouvelle gare

L'agence a participé aux groupes de travail techniques partenariaux réunis par la Métropole Rouen Normandie sur le foncier, en lien avec l'EPFN (AMO : Quelle-ville) sur les études urbaines (AMO : groupement François Leclerc, Alphaville) et l'accessibilité (AMO : groupement TTK).
L'agence d'urbanisme est également membre du comité de pilotage.

Travaux préparatoires à l'étude « stratégie ferroviaire de l'aire urbaine rouennaise »

En 2016, l'agence d'urbanisme a participé aux réunions organisées en amont de cette étude engagée à l'initiative de la SNCF qui avaient notamment pour objet d'en définir le cahier des charges et les principaux partenaires. Cette étude s'inscrit dans une réflexion plus générale sur le développement de l'offre ferroviaire en lien avec le projet LNPN et l'utilisation du mode ferroviaire pour les déplacements urbains. Le groupe de travail est aujourd'hui composé de l'État, la Région Normandie, la SNCF (Réseau et TER), la Métropole Rouen Normandie, l'Agglomération Seine-Eure et l'agence d'urbanisme. Un comité de pilotage est en cours d'élaboration.

Construction des référentiels ZAP (zones d'accessibilité piétonne) et MAcH (mesure de l'activité humaine)

La construction de ces deux référentiels inscrite au programme partenarial de travail 2016 a été réalisée. Leur utilisation permettra d'affiner les analyses sur la mobilité, la pratique des espaces publics et l'étude de l'offre et de la demande de déplacements.

Portrait économique du Pays entre Seine et Bray

Dans le cadre de l'élargissement de son champ de compétences en matière de développement économique, la Communauté de communes du Moulin d'Écalles a souhaité disposer d'éléments lui permettant d'alimenter sa réflexion sur le tourisme et l'économie résidentielle. Elle a sollicité l'agence d'urbanisme qui a inscrit cette étude à son programme partenarial de travail 2016. Une réflexion plus large a été menée afin d'inclure les Communautés de communes du Plateau de Martainville et des Portes Nord-Ouest de Rouen qui composent le Pays entre Seine et Bray.
Afin de mieux situer le territoire d'étude, les analyses ont été réalisées à différentes échelles selon leur pertinence et mises au regard des données disponibles à l'échelle de l'aire urbaine et Rouen à laquelle appartient le Pays entre Seine et Bray.

Besoins des seniors en matière d'habitat dans l'agglomération Seine-Eure

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH-2 et afin d'alimenter les réflexions sur le PLUI-H en cours, l'agglomération Seine-Eure a sollicité l'agence d'urbanisme afin de réaliser une étude lui permettant de mieux cerner les besoins des seniors en matière de logement et de guider ainsi la programmation d'actions ou d'opérations ciblées vers ce segment de la population.
Initiée en 2015, la réflexion menée en étroite collaboration avec le service habitat de la collectivité s'est concrétisée en 2016 par la publication de l'étude « L'habitat des seniors dans l'agglomération Seine-Eure en 3 volets » :
– Le volet 1 constitue un diagnostic des conditions de logement des ménages seniors (personnes âgées de 65 ans ou plus) dans l'agglomération Seine-Eure, élaboré sur la base des expertises et bases de données mobilisées depuis 2013 par l'agence d'urbanisme dans cette thématique.
– Le volet 2 est destiné aux élus et au service habitat de l'agglomération Seine-Eure. Il émet des recommandations à l'échelle de chaque commune afin de guider les réflexions en cours dans le cadre du PLUI-H

et de préparer le parc de logements ordinaire au vieillissement de la population.
– Un dernier document prend la forme d'une synthèse documentaire portant sur différentes opérations réalisées en faveur du maintien à domicile de seniors autonomes dans le parc ordinaire. Ces exemples ont été sélectionnés dans le bassin de vie de Rouen ou ailleurs en France.
Le volet « diagnostic » et l'architecture du volet « recommandations » ont été présentés aux élus de l'agglomération Seine-Eure en juin 2016, dans le cadre d'un séminaire habitat. Les documents finalisés feront l'objet d'une présentation et d'une distribution plus large en janvier 2017.

Évolution du nombre d'habitants entre 1968 et 2010.
Projections à 2040 et évolution de la part des 65 ans et +

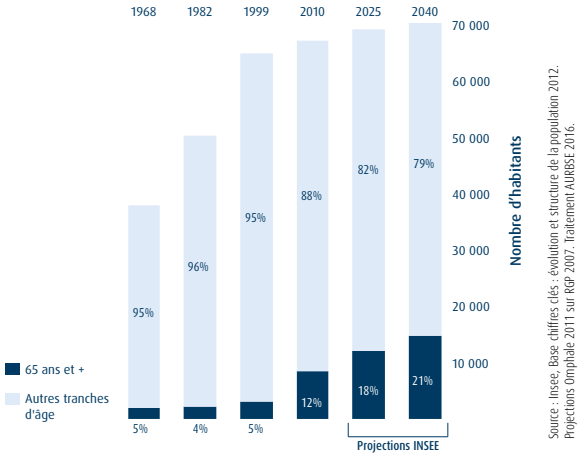

Observatoire partagé de l'habitat du bassin de vie de Rouen

Les deux comités des utilisateurs organisés par l'agence d'urbanisme les 31 mars et 17 mai 2016, ont permis d'arrêter le socle d'indicateurs (thématiques, échelles…), de rédiger la charte des utilisateurs (actuellement dans le circuit de signature auprès des partenaires) et de préfigurer le support technique de partage des données. Les procédures d'obtention des données non libres d'accès (Filocom principalement) ont été engagées.

Démarche et publication Observ'Agglo

L'agence d'urbanisme a contribué à la démarche « Observ'Agglo » initiée par l'Association des Communautés de France (AdCF) et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). L'objectif a été de construire une cinquantaine d'indicateurs permettant de positionner les métropoles et agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants. Ces indicateurs n'ont pas été utilisés pour opérer des classements, mais permettent une approche par typologies d'agglomérations et valorisent les dynamiques sur la base des périmètres institutionnels. L'agence d'urbanisme et la Métropole Rouen Normandie ont fonctionné en binôme pour participer aux différents groupes de travail.
Le fruit de cette démarche a été la publication, en octobre 2016, d'un document largement diffusé nationalement.

Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER)

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine a produit, en 2016, un document d'étude « véloroute des bords de Seine — levier de développement durable de la vallée », en appui de la rencontre annuelle organisée à Paris, le 23 novembre 2016, par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) d'Île-de-France.
Cette étude a principalement porté sur trois opportunités en lien avec la pratique renouvelée du vélo :
– le développement économique et touristique,
– la découverte de paysages et la préservation d'écosystèmes remarquables,

– les nouvelles formes de mobilité liées à l'usage du vélo, du cyclotourisme à l'usage quotidien, et les connexions possibles avec d'autres modes de transport comme le train.
La production de cette étude s'est appuyée sur la constitution de bases de données et de cartographies thématiques.
En novembre 2016, le site www.vdseine.fr a été mis en ligne. Cette réalisation répond également à l'engagement des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine dans le cadre du CPIER. L'ensemble des données et cartographies produites par la coopération des agences de la Vallée de la Seine sont désormais accessibles. Elles seront régulièrement enrichies de thématiques supplémentaires et actualisées. Leur mise en ligne sous forme de « story-maps » en facilite l'utilisation par l'ensemble des publics.
Le site met également à disposition les différentes études publiées qui ont pu être réalisées par les agences d'urbanisme, les acteurs institutionnels et économiques du territoire à l'échelle de la Vallée de la Seine. Ce site a vocation à exprimer les dynamiques et les évolutions majeures qui ont transformé et transformeront ce territoire.

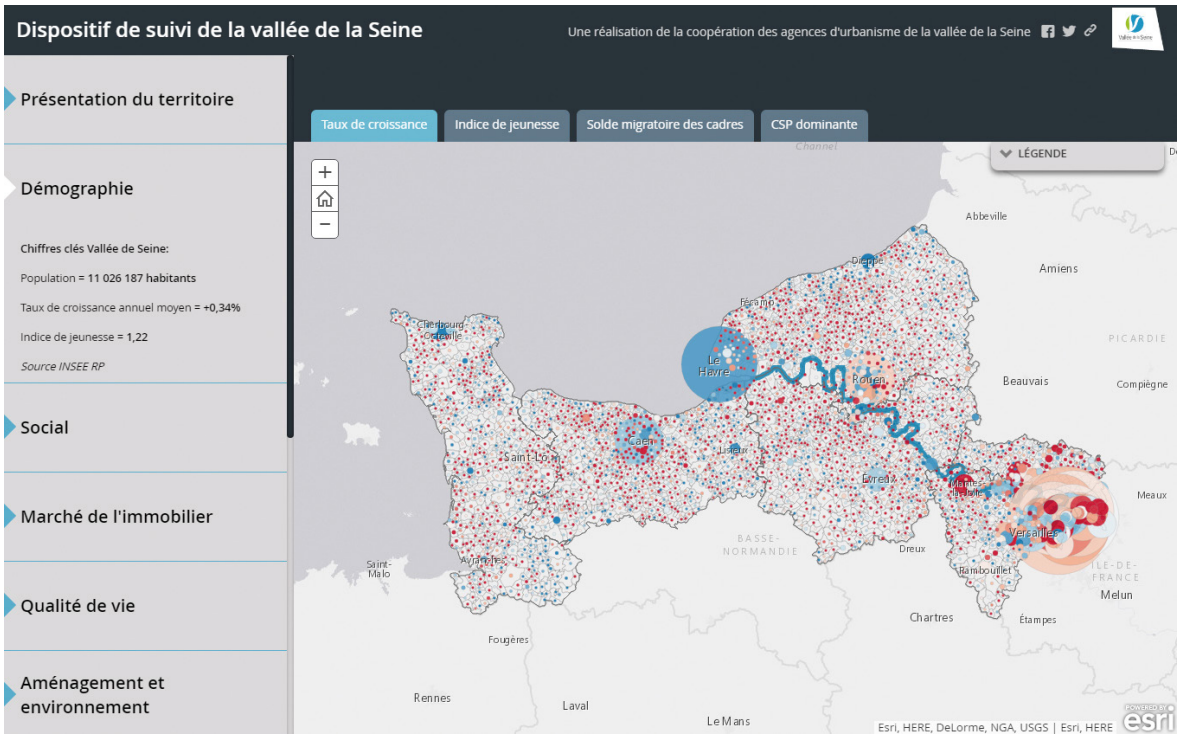

Étude de la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine pour SNCF Réseau : « Projet de territoire » en lien avec la ligne nouvelle Paris Normandie

SNCF Réseau, maître d'ouvrage de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) a souhaité mettre en place des ateliers « projet de territoire » spécifiques à ce projet d'infrastructure.
Ces ateliers ont pour objectif de faire émerger et se coordonner les projets portés par les différentes collectivités territoriales concernées par la ligne ou les gares nouvelles et le projet LNPN lui-même.
Afin d'alimenter les débats de ces ateliers et de constituer des éléments d'observation et d'analyse objectifs, les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine ont produit des outils d'animation et des synthèses sur trois volets :

1 : Étude des dynamiques de peuplement et d'emploi des territoires impactés par la LNPN.
2 : Étude des potentiels économiques — en particulier en immobilier tertiaire — autour des gares existantes ou envisagées.
3 : Étude des systèmes multimodaux de mobilité articulés à la LNPN, à l'aval de « Confluence ».

L'ensemble des productions réalisées dans ce cadre (diaporamas et notes de synthèse) sont disponibles sur le site internet www.lnpn.fr
Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme a également alimenté ou participé aux différents « ateliers » organisés en 2016, les 18 avril à Rouen, 22 juin à Caen, 8 novembre à Deauville.

Définition d'une stratégie de territoire, préparer l'arrivée de la LNPN

Une démarche originale a été initiée sous l'égide du département de l'Eure, associant la CAPE, le Grand Évreux Agglomération et l'agglomération Seine Eure. Assistées par les bureaux d'études TTK et Codra, les collectivités ont également souhaité bénéficier de l'expertise des agences d'urbanisme du Havre et de Rouen. Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme a participé à la définition d'un ensemble d'enjeux au regard de l'arrivée de la LNPN dans l'Eure. En effet, il est prévu dans les « sections prioritaires » la construction de la section Mantes-Evreux sur la branche Paris-Caen. La participation à cette démarche a donné lieu à la production de cartes et d'infographies pédagogiques. Cette démarche a pour objectif d'alimenter la position des collectivités euroises qui sera exprimée lors d'un prochain atelier « projet de territoire » organisé par SNCF Réseau début 2017 et de participer à la co-construction d'une stratégie de territoire pour le département et les EPCI eurois.

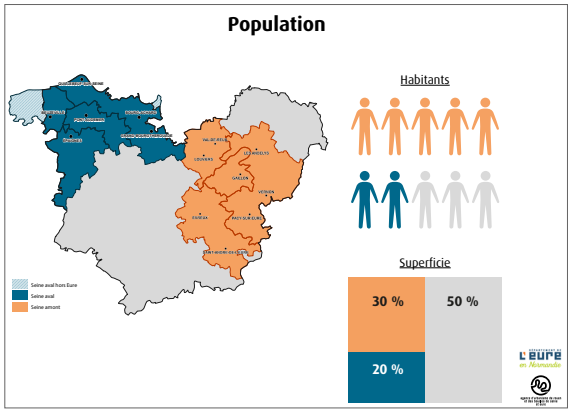

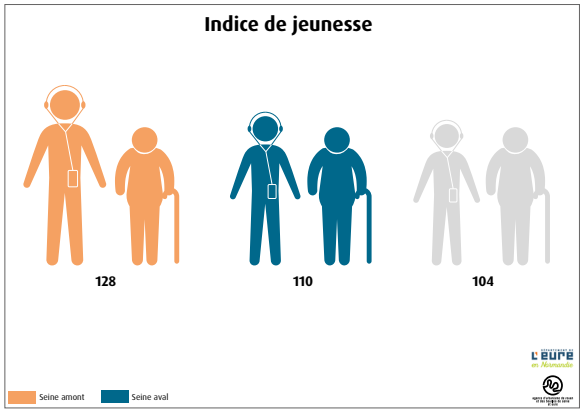

Les Agences normandes en réseau

Les trois agences d'urbanisme de Normandie, l'AUCAME (Caen), l'AURH (Le Havre) et l'AURBSE (Rouen) ont intensifié la mise en commun de certaines ressources, notamment la constitution et l'actualisation de bases de données à l'échelle régionale. Elles poursuivent leurs échanges de savoir-faire et coordonnent leur fonctionnement « en réseau » auprès de différents acteurs régionaux.
Cette organisation permettra une offre de services adaptée aux nouveaux enjeux et compétences de la Normandie.

Les sites aurbse.org : actualités et ressources sur l'urbanisme

22 000 visiteurs uniques par an

Entre novembre 2015 et novembre 2016, les consultations du site éditorial (www.aurbse.org) ont enregistré une baisse de 40 % par rapport à la même période sur l'année précédente, alors qu'elles étaient stables sur le site documentaire (www.internet.aurbse.org). En 2015, le site avait en revanche connu une forte hausse de fréquentation avec la mise en ligne successive de la photothèque et du portail cartographique.
La baisse enregistrée en 2016 s'explique par une baisse d'activité sur le site éditorial. Le site documentaire dont l'actualisation est continue et qui bénéficie d'une bonne reprise par les moteurs de recherche s'est en revanche maintenu à plus de 14 000 visiteurs uniques par an.

Les ressources de l'agence d'urbanisme

aurbse.org :
- 120 articles
- 50 pages
- 90 publications
- 38 info-lettres…

Internet.aurbse.org :
- 2500 notices biblio
- 2600 photos
- 830 éditions de revue de presse
- 140 sites, 90 cartes…

Abonnés :
- 142 à la revue de presse
- 182 à l'extranet
- 1750 à l'info-lettre.

Le portail cartographique de l'agence se développe

En 2016, l'agence a remporté le 2e prix du concours national de story-maps organisé lors de la conférence francophone ESRI pour son observatoire socio-économique du bassin de vie de Rouen.
http://arcg.is/1ih3NWv

Après une première année de mise en ligne au cours de laquelle l'observatoire a été consulté près de 1200 fois, une mise à jour a eu lieu en novembre comprenant un rafraîchissement des indicateurs et une prise en compte des nouveaux découpages territoriaux (nouveaux EPCI, communes nouvelles). L'agence a pour volonté de proposer régulièrement de nouveaux supports cartographiques et interactifs afin de valoriser les données dont elle dispose ainsi que les études qu'elle est amenée à produire.

www.fnau.org : un accompagnement technique sur le projet de refonte du site

Le nouveau site de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) est en ligne depuis septembre 2016. Plusieurs agences du réseau ont participé à ce projet de refonte afin de donner au site une dimension plus participative. L'agence de Rouen a pris en charge la création de la rubrique documentaire, en proposant un système innovant permettant de constituer un catalogue des publications des 50 agences françaises. Une trentaine de documentalistes ont été formés les 9 et 10 juin 2016 sur ce nouveau système documentaire. Le site propose désormais plus de 4000 références d'études sur l'urbanisme, constituant ainsi la plus importante source de connaissances francophones dans ce domaine sur Internet.

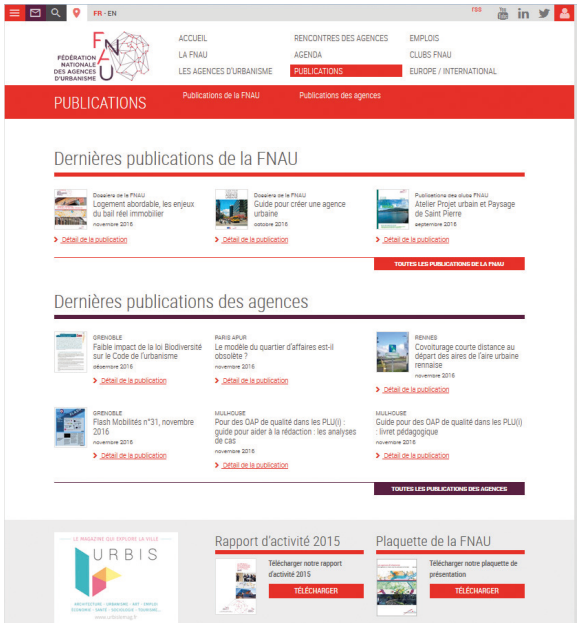

Refonte du site Internet www.aurbse.org

Depuis son ouverture en 2011, le site Internet de l'agence n'a cessé de s'enrichir de nouveaux contenus, mais aussi de nouvelles fonctionnalités, qui imposent d'engager aujourd'hui sa refonte ergonomique et fonctionnelle.
La première étape a été une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs les plus fréquents du site, entre avril et mai 2016. Les abonnés ainsi que les visiteurs occasionnels étaient invités à répondre à un court questionnaire qualitatif. Près de cinquante réponses ont été enregistrées dans le mois. Elles témoignent d'une bonne satisfaction globale avec une note de 3,5/5. L'accès simplifié aux contenus, la qualité des informations, les actualités, la rubrique « études et projets », le portail documentaire et la pluralité des informations sont les qualités les plus souvent citées par les répondants.

Les attentes portent essentiellement sur la communication de davantage de données réexploitables (infographies, cartes, données, etc.) et un suivi simplifié des grands dossiers et activités de l'agence (travaux sur l'axe Seine, liens avec les partenaires, etc.).
Ces éléments vont permettre d'alimenter la réflexion, portée en interne par toute l'équipe, sur la stratégie digitale et plus globalement la communication de l'agence envers ses publics cibles, à savoir les partenaires de l'agence et les acteurs socio-économiques normands. Cette démarche qui avait été programmée pour 2016 dans le précédent programme de travail a été ralentie, mais sera finalisée en 2017.

Evaluation de la satisfaction concernant le site de l'agence

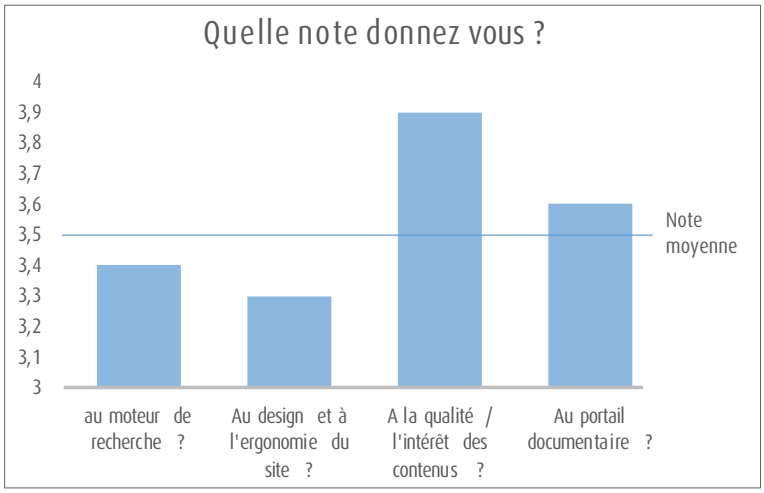

Nos travaux relayés dans les réseaux professionnels nationaux

Enjeux économiques territoriaux —Les dossiers FNAU, n° 38, juin 2016

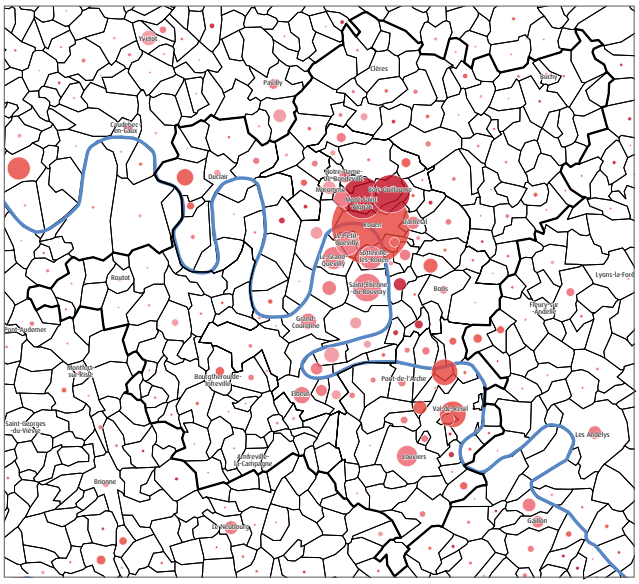

© AURBSE

Emploi de cadres des fonctions métropolitaines dans l'agglomération de Rouen

ROUEN

La trajectoire économique et métropolitaine du bassin de vie de Rouen

Le bassin de vie de Rouen est composé de l'aire urbaine de Rouen, de l'aire urbaine de Louviers et du périmètre de l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure. Il comprend près de 300 000 emplois, soit près d'un quart des emplois de la région Normandie.

Quelles sont les similitudes et les singularités de l'économie du bassin rouennais en comparaison d'autres grandes aires urbaines ? En partenariat avec l'Insee, l'Agence d'urbanisme a cherché à comprendre les facteurs favorables au développement économique des grandes aires urbaines et à expliquer les divergences de leur trajectoire au cours de ces dix dernières années.

Une classification des 146 grandes aires urbaines françaises (GAU) à partir de leur structure sectorielle en 1999 a permis de déterminer quatre groupes selon leur profil économique : dominante tertiaire, tertiaire non marchand, touristique ou industrielle. L'aire urbaine de Rouen se classe ainsi dans le groupe à dominante tertiaire avec 33 autres GAU. Les trois quarts de leurs emplois relèvent du secteur tertiaire, notamment marchand. Les activités liées aux transports, à la communication, à l'immobilier ou encore aux services aux entreprises y sont plus présentes qu'ailleurs. Parmi ces GAU tertiaires, Rouen se distingue sur les activités de construction, de logistique, d'industrie automobile, immobilières et d'assurances.

Une analyse statistique à partir des fonctions économiques et des variables socio-démographiques a permis de mettre en évidence les facteurs jouant un rôle positif dans le développement économique des GAU entre 1999 et 2011. La croissance démographique et l'élévation du niveau de formation de la population sont les facteurs les plus significatifs liés à l'évolution positive de l'emploi. Le développement des fonctions fabrication, transports-logistique ou encore conception-recherche a également été favorable à l'emploi.

Une relance de l'attractivité résidentielle, l'élévation du niveau de formation de la population et l'accueil des fonctions conception-recherche sont des pistes à explorer pour renforcer la progression de l'emploi et consolider la position métropolitaine de Rouen.

ROUEN

Une charte pour une valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire

L'intitulé précis de l'étude conduite par l'agence de Rouen « Contournement Est de Rouen / Liaison A28-A13 » rend compte d'un ensemble de fonctionnalités attendues pour ce projet de près de 42 Km. Il se connecte directement aux infrastructures existantes afin de permettre une desserte et un contournement à l'Est de la Métropole Rouen Normandie afin de faire baisser la pression du trafic routier en centralité. Il a également pour objet de relier, par l'Est l'A13 et l'A28 afin de capter les flux de transit.
Ces fonctionnalités ont été concrétisées, sur la base du débat public de 2005, au travers de différents tracés qui témoignent de l'évolution du projet dans le temps et de la prise en compte successive ou simultanée de plusieurs enjeux, économiques et sociaux, environnementaux, de santé publique, de qualité de vie. Une variante préférentielle a été présentée lors d'une concertation avec garant en 2014 et l'enquête publique s'est déroulée de mai à juillet 2016.

En dépassant les questions techniques strictes de l'infrastructure, l'approche en termes de valorisation réciproque permet aux territoires concernés d'établir une stratégie pour un projet commun sur laquelle se fonde le dialogue avec le maître d'ouvrage.
À cette fin, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure a animé l'accord des partenaires sur le diagnostic et les enjeux ainsi que la rédaction de la Charte. L'agence a permis d'impliquer, avec l'État maître d'ouvrage, les territoires concernés qui sont également ses adhérents. La Charte retient trois axes stratégiques déclinés en premières orientations qui guideront les actions des partenaires au travers de leurs responsabilités respectives pour un rôle économique moteur de l'infrastructure, pour une redistribution des modes de déplacement et pour un rôle fédérateur des projets de territoire.
La Charte précise également des outils concrets d'accompagnement et d'animation pour sa mise en œuvre, dont les partenaires pourront se saisir en ayant recours à l'agence d'urbanisme. Ainsi, en définissant ses enjeux propres, le territoire se met en capacité d'anticiper et d'optimiser l'infrastructure afin d'en tirer globalement bénéfice, de l'inscrire dans un projet. C'est en ce sens que l'on peut légitimement parler de valorisation réciproque.

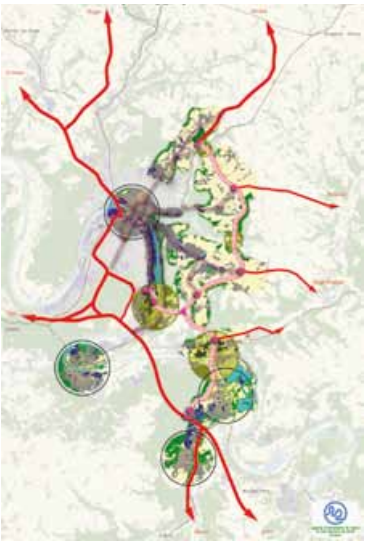
AURBSE

Carte des enjeux « aménagement et paysage »

Sélection d'articles de presse

HAROPA Le Mag', N° 13, printemps 2016, p.16

Portrait *Portrait*

« Portraits croisés »

Les agences d'urbanisme travaillent à l'échelle de l'axe Seine

La « charte de coopération » qui lie les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine leur permet de mieux suivre et d'anticiper davantage les évolutions du territoire. HAROPA est l'un de leurs partenaires majeurs sur de nombreux sujets.

Dominique ALBA

Dans la continuité des réflexions sur le Grand Paris, les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine travaillent ensemble depuis 2009. « *Nous nous sommes organisées pour apporter un regard renouvelé et global sur l'ensemble de l'axe Seine* », explique Dominique Alba, directrice générale de l'APUR (Paris). « *Le développement économique des territoires industrialisés marqué par une forte présence d'infrastructures portuaires a besoin d'une vision et d'un aménagement d'ensemble* », insiste, pour sa part, Simon du Moulin de Labarthète, directeur général de l'AURH (Le Havre).

Mieux anticiper les évolutions du territoire

Ce partenariat se traduit notamment par la réalisation d'études ou de documents et la préparation de colloques. « Les agences assurent la permanence de l'expertise à l'échelle de la vallée de la Seine », résume Laurent Moreno, directeur général de l'AURBSE (Rouen). Après la nomination en 2013 de François Philizot au poste de Délégué interministériel pour le développement de la Vallée de la Seine, une nouvelle impulsion a, en outre, été donnée à leur collaboration. Une « Charte de coopération » entre les agences a été signée en 2014. « *Nous pouvons désormais mieux suivre et anticiper les évolutions du territoire* », glisse Jean-Christophe Rigal, directeur de l'AUDAS (Seine Aval).

Simon du Moulin de Labarthète

L'agence qu'il dirige a ainsi organisé à Mantes-la-Jolie, en octobre 2015, la 1ère rencontre des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Le sujet : « Développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel de la Vallée de la Seine », tout un programme ! A l'échelle locale, les liens entre chacun des ports et les agences notamment

Laurent Moreno

autour des études liées aux projets d'aménagement sont étroits, comme en témoigne, par exemple, l'adhésion de Ports de Paris à l'APUR formalisée en 2015.

Ensemble pour schématiser les flux

Les agences contribuent aussi davantage aux grands projets de développement en lien avec les CCI, SNCF Réseau et bien sûr HAROPA. L'alliance portuaire coopère avec elles sur des sujets très divers, par exemple l'appel à projets « Réinventer la Seine » (lire page 14), la modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors (lire page 8) ou encore l'extension de la « Toile industrielle », ce portail web cartographique qui permet de schématiser les flux et les échanges et d'offrir une vision globale de l'économie territoriale.

Town planning along the Seine axis

The town planning bodies along the Seine Valley have been working together since 2009 because the valley's economic development requires a holistic vision, as the directors of Le Havre's (AURH) and Paris (APUR) planning body explain. The director of Rouen's own body (AURBSE) adds that the partnership conducts studies, prepares documentation and organises working seminars. Their cooperation was given an extra boost in 2013 with the appointment of François Philizot as interministerial delegate for Seine Valley development. A "cooperation charter" was signed in 2014 to enable these organisations, which work closely together at local level, to monitor and anticipate developments in their combined territory more effectively. The Seine downstream agency (AUDAS) organised a conference in October 2015 in Mantes-la-Jolie on port and logistics development as a factor in the industrial renewal of the Seine Valley. These bodies also contribute to major development projects in conjunction with chambers of commerce, the SNCF – and HAROPA, of course.

Intelligence collective...

Les agences d'urbanisme "avant-gardes" de l'Axe.

Les agences d'urbanisme de Rouen, du Havre et de Caen n'ont pas attendu la réunification pour travailler ensemble.

Depuis plusieurs années, elles interviennent en "task force" sur le dossier de la LNPN pour aider les acteurs en responsabilité à l'appréhender dans toutes ses complexités et à la bonne échelle.

- *"La LNPN n'est pas seulement une ligne ferroviaire,* résume Laurent Moréno (Rouen), *c'est un projet de territoire qui nous amènera à repenser totalement les mobilités en région".*
- *"Cette liaison nous oblige à inventer et à construire un nouveau modèle d'aménagement",* ajoute Simon du Moulin de Labarthète (Le Havre).
- *"Évidemment, ça demande du temps,* conclut Patrice Duny (Caen) *il est* encore un peu tôt pour restituer notre travail..."

On l'a compris, les agences d'urbanisme ne sont plus des agences "techniques et réglementaires", centrées sur leur petit périmètre et produisant d'innombrables états des lieux, déjà oubliés, à peine publiés. Non, ce sont des vecteurs d'intelligence collective qui permettent la création "des cultures communes" nécessaires à l'avancée des grands projets.

- Aujourd'hui, en Normandie, c'est sur la structuration de l'Axe-Seine que s'exprime leur vraie valeur ajoutée. Naturellement, les "3 Normandes" se sont rapprochées des Franciliennes pour élargir leur vision : *"nous devons observer et comprendre globalement les dynamiques qui s'expriment sur la totalité de l'Axe"*, explique Simon du Moulin, *actuellement, l'outil dédié à cette observation n'existe pas mais les agences planchent sur le sujet...*
- Les relations sont étroites avec François Philizot, le délégué interministériel à l'aménagement de la Seine ; la réussite du CPIER dépend aussi de leur travail.
- Ajoutons qu'elles sont mobilisées sur le projet "Réinventer la Seine" dont les manifestations d'intérêt (qui s'expriment actuellement) leur permettront d'illustrer concrètement leur utilité.

Mon commentaire : trop de responsables publics regardent encore les agences comme des structures technocratiques et froides ; à l'heure des réorganisations institutionnelles et territoriales, il est temps d'en finir avec ses images d'Épinal, les agences sont des "avant-gardes" incontournables.

Les partenariats et les réseaux

Au cours de l'année 2016, l'agence d'urbanisme a participé à des réunions, ateliers, rencontres nationales, journées de formation…

> Étude foncier nouvelle gare, MRN, EPFN, les 14 janvier, 26 février, 10 mai, 23 juin
> Réunions « Interscot », Aurbse, les 25 janvier et 14 novembre
> GTT Quartier nouvelle gare, MRN, le 29 janvier,
> Comité technique « réinventer la Seine », Paris, le 9 février
> Étude LNPN, volet socio-démographique — Coopération des agences de la Vallée de la Seine — SNCF Réseau, IAU, Paris, le 9 février
> Formation logiciels, bases de données « Qgis », Aurbse, les 14 et 15 février
> Réunion inter agences normandes, Région et EPF-Normandie sur le potentiel foncier, la basse de données équipements et l'évolution de la nomenclature du MUE, Rouen, le 25 février
> Réunion des pilotes des actions de la stratégie de développement du tertiaire supérieur, MRN, le 2 mars
> Comité de pilotage foncier nouvelle gare, MRN, le 8 mars
> Comité technique contournement Est de Rouen/liaison A28-A13, DREAL, le 11 mars
> Commission « attractivité, rayonnement, Vallée de la Seine » du Conseil Consultatif de Développement, le 22 mars
> Réunions du Groupe de travail Régional sur le foncier « PPA », CCI Normandie, les 22 mars, 19 mai, 27 juin, 14 octobre, 29 novembre
> Réunion des agences normandes en réseau, AURH, le 23 mars
> Club géomatique, FNAU, Paris, le 24 mars
> Présentation de l'étude « trajectoire économique et métropolitaine du bassin de vie de Rouen » Club Éco Fnau, le 25 mars
> Réunions projet nouvelle gare, MRN, les 29 mars, 8 juin, 20 juin, 14 septembre, 15 décembre
> Groupe technique foncier économique, RNI, le 29 mars
> Bureau décentralisé de la Fnau à Caen, les 30 et 31 mars
> Conférence « Normandigital » CCI, Rouen, le 31 mars
> Observatoire de l'habitat mutualisé, Aurbse, le 31 mars
> Club documentation – Fnau, Paris le 1er avril
> Premier Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement Normand, Préfecture de Région, Rouen, le 1er avril
> Réunion des agences normandes en réseau, AUCAME, le 4 avril
> Comité technique « réinventer la Seine », Paris, le 12 avril
> 1er atelier « Projet de territoire », Ligne nouvelle Paris-Normandie, SNCF Réseau, Rouen, le 18 mars
> Comité de pilotage contournement Est de Rouen/liaison A28-A13, Préfecture de Région, Rouen, le 22 avril
> Stratégie « habiter et vivre en Seine Eure », Louviers, le 26 avril
> Comité technique Ligne nouvelle Paris Normandie, SNCF Réseau Rouen, le 27 avril
> Réunion des agences normandes en réseau, Aurbse, le 3 mai
> Partage et retours d'expérience sur les systèmes d'information géographiques (SIG) des agences normandes en réseau, Aurbse, le 10 mai

> Conférence de présentation « le fait métropolitain, bassin de vie de Rouen », Le Pavillon, Caen, le 24 mai
> Comité technique « Réinventer la Seine », Rouen, le 30 mai
> Présentation de l'étude « l'habitat des séniors dans l'agglomération Seine-Eure », Louviers, le 1er juin
> Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et SNCF Réseau, Paris, le 3 juin
> Bureau élargi de la Fnau à Dunkerque, les 7 et 8 juin
> Comité de pilotage de l'étude « stratégie de développement du tertiaire supérieur », MRN, E & Y, le 10 juin
> Réunion de préparation « Observ'Agglo » ADCF-Fnau, Paris, le 21 juin
> Assemblée générale de la Fnau, Paris, le 22 juin
> 2e atelier « Projet de territoire », Ligne nouvelle Paris-Normandie, SNCF Réseau, Caen, le 22 juin
> Visite collective des sites havrais et rouennais de « Réinventer la Seine », le 23 juin
> Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, Rouen, le 29 juin
> Assises de l'habitat « mon toit c'est moi » Conseil Départemental de l'Eure, Évreux, le 30 juin
> Réunion du Pôle Métropolitain, Rouen, le 1er juillet
> Réunion sur « le rôle du ferroviaire dans l'aire urbaine rouennaise » SNCF Réseau, Région Normandie, DREAL, MRN, Aurbse, les 1er juillet et 8 novembre
> Présentation de la démarche d'évaluation du potentiel foncier (méthodologie, expertise) Conseil d'agglomération Seine-Eure, Louviers, le 7 juillet
> Réunion de la coopération des agences avec la Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine et les Régions Normandie et Île-de-France, Paris, le 12 juillet
> Comité de pilotage « réinventer la Seine », Rouen, le 13 juillet
> Conférence des territoires, Rouen, le 2 septembre
> Participation à la soutenance de Master II TRIAD, Université de Rouen, le 9 septembre
> Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, Rouen, le 14 septembre
> Forum « Métropoles en transition », Rouen, le 106, le 15 septembre
> Séminaire des Directeurs — Métropole Rouen Normandie, le 16 septembre
> Meet-up « réinventer la Seine », GPMR, Rouen, le 19 septembre
> Observatoire du logement neuf en Normandie — OLONN, Rouen, le 20 septembre
> participation à la formation ADEME — AEU acteurs-relais, Rouen, les 20, 21 et 22 septembre
> Comité technique « réinventer la Seine », Paris, le 21 septembre
> Comité de Pilotage « quartier Saint-Sever - nouvelle gare », MRN, le 27 septembre
> Comité territorial Ligne nouvelle Paris-Normandie, Préfecture de Région, Rouen, le 30 septembre
> participation aux Conférences francophones SIG 2016 — ESRI, Versailles, les 5 et 6 octobre
> Retour d'expérience de l'agence d'urbanisme vers la Région Normandie en matière de gestion et d'analyse des données de mobilité, Aurbse, le 17 octobre
> Comité technique contournement Est de Rouen/liaison A28-A13, DREAL, le 11 octobre

> Réunion des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, Rouen, le 11 octobre
> Pré-COPIL Ligne nouvelle Paris Normandie, SNCF Réseau, Rouen, le 12 octobre
> Conseil de Développement durable du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, Notre-Dame-de-Bliquetuit, le 12 octobre
> Atelier « Stratégie de territoire — préparer l'arrivée de la LNPN » Département de l'Eure, Évreux, le 13 octobre
> Comité technique « réinventer la Seine », GPMR, Rouen, le 14 octobre
> Observatoire des métropoles ADCF-Fnau, Paris, le 19 octobre
> Réunion des agences normandes en réseau avec la Région Normandie, Rouen, le 2 novembre
> 3e atelier « Projet de territoire », Ligne nouvelle Paris-Normandie, SNCF Réseau, Deauville, le 8 novembre
> Séminaire des directeurs d'agences d'urbanisme — FNAU à Brest, les 9 et 10 novembre
> Séminaire Élus « Stratégie de territoire – préparer l'arrivée de la LNPN » Département de l'Eure, Évreux, le 14 novembre
> Participation à la démarche « coût de l'aménagement » initiée par l'ADEME, Rouen, les 14 novembre et 13 décembre
> réunion de la CRIGE Normandie — SAFER, le 15 novembre
> Comité technique « réinventer la Seine », MRN, Rouen, le 17 novembre
> Présentation de la « charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire – contournement Est de Rouen/liaison A28-A13 » et vote - Conseil d'agglomération Seine-Eure, le 17 novembre
> Présentation de l'agence au Tremplin stage UFR LSH, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, le 22 novembre
> Rencontre annuelle de la coopération des agences d'urbanisme : « Véloroute des bords de Seine — levier de développement durable de la Vallée », Préfecture de la Région Île-de-France, Paris, le 23 novembre
> Signature du Pacte Métropolitain d'Innovation État-MRN, en présence de Monsieur Manuel Valls et de Madame Estelle Grelier, Préfecture de Région, Rouen, le 25 novembre
> Réunion du groupe mutualisation — Fnau, Paris, le 30 novembre
> Workshop Observatoire des métropoles « Métroscope » à l'AURG, Grenoble, les 30 novembre et 1er décembre
> Atelier « Stratégie de territoire — préparer l'arrivée de la LNPN » Département de l'Eure, Évreux, le 9 décembre
> Comité de sélection des manifestations d'intérêt « réinventer la Seine », Sites du pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, MRN, Rouen, le 12 décembre
> Comité technique Vallée de la Seine — DIDVS — Régions Normandie et Île-de-France, Paris, le 12 décembre
> Présentation du nouveau site internet de l'Insee, Rouen, le 14 décembre
> Comité de sélection des manifestations d'intérêt « réinventer la Seine », Sites du Havre — CODAH, AURH, Le Havre, le 16 décembre
> Comité technique « réinventer la Seine », MRN, Rouen, le 19 décembre

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org - Site : www.aurbse.org

ETU131